

Les services de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt proposent dans le cadre des activités du soir de 17h00 à 18h00, différents ateliers sur lesquels vous pouvez inscrire vos enfants en fonction de leur âge.

Pour des questions d'organisation et de sécurité, si votre enfant est inscrit en activité de 17h00 à 18h00 les horaires devront être respectés (aucun enfant ne pourra être récupéré en cours de séance).

Les enfants inscrits à l'activité spécifique s'engagent à y participer durant toute la durée prévue.

Pour les activités qui nécessitent d'être pratiquées sur d'autres lieux que le pôle, les enfants accompagnés d'une animatrice se rendront sur le lieu d'activité en bus. Les enfants devront être repris en charge par les parents sur le lieu d'activité.

Les inscriptions sont à faire directement au pôle périscolaire de la Roselière

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 7h30 à 8h30 et de 15h30 à 18h30



3, rue Martin Niemöller
70400 HERICOURT
Tél: 03.84.46.98.70
www.payshericourt.fr



TARIFS 2018-2019		
De 16h30 à 18h30		
	Intra-communautaire	Extra-communautaire
T-2	1.83 €	2.20 €
T-1	2.15 €	2.59 €
T0	2.40 €	2.89 €
T+1	2.73 €	3.27 €

POLE PERISCOLAIRE SAULNOT

Ateliers périscolaires



Année scolaire 2018-2019

Du 24 septembre au 21 décembre 2018

3-12 ans

Pôle périscolaire de la Roselière

16, route d'Arcey
70400 SAULNOT
Tél: 03.84.27.46.58

	3-6 ans	6-12 ans
LUNDI	<p><u>PROJET DE L'ANNEE</u></p> <p><u>ATELIER DANSE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE</u></p>	<p><u>PROJET DE L'ANNEE</u></p> <p><u>ATELIER DANSE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE</u></p>
MARDI	<p><u>PROJET DE L'ANNEE</u></p> <p><u>ATELIER ACROSPORTS</u></p>	<p><u>PROJET DE L'ANNEE</u></p> <p><u>ATELIER ACROSPORTS</u></p> 
JEUDI	<p><u>PROJET DE L'ANNEE</u></p> <p><u>ATELIER ILLUSIONNISMES ET MAGIES</u></p> 	<p><u>PROJET DE L'ANNEE</u></p> <p><u>ATELIER ILLUSIONNISMES ET MAGIES</u></p>
VENDREDI	<p><u>ACTIVITES MANUELLES</u></p> <p>Fabrication d'objets pour le Téléthon</p>	<p><u>ACTIVITES MANUELLES</u></p> <p>Fabrication d'objets pour le Téléthon</p>

ESPACES DEVOIRS en autonomie sous la surveillance d'un adulte. **ACTIVITES LIBRES** (Activités manuelles, jeux de cours.....)

Planning sous réserve de modifications